

d'une documentation consensuelle des risques, acheter des vaccins en masse face à la menace de grippe aviaire, etc.).

L'éthique de la discussion comme socle de la démocratie technique

Si l'éthique est rendue nécessaire toutes les fois que des individus se trouvent confrontés à des dilemmes, c'est au niveau d'une société tout entière que le dilemme apparaît lorsque les techniques se trouvent très largement diffusées. Différentes conceptions du bien, portées par différents acteurs, peuvent en effet s'opposer sans conciliation possible (bien de l'environnement, bien des générations futures, bien économique, bien stratégique dans la course industrielle, ou encore bien technique selon les valeurs de l'innovation), tous ces biens pouvant sembler des maux à d'autres. Il y a conflit sans instance transcendante pour décider de son issue et il faut s'en remettre à la discussion collective pour décider. Dans ce cadre, l'éthique de la discussion est dite « procédurale » au sens où elle prend acte de l'impossibilité de s'accorder sur un principe substantiel du bien dans les sociétés modernes caractérisées par le pluralisme des visions du monde, mais propose en échange de trouver une procédure rationnelle qui permette néanmoins de garantir la validité morale d'un jugement pour résoudre des conflits d'interprétation et prendre ensemble les meilleures décisions (y compris techniques). Quand plus personne ne possède une vérité ou une autorité morale *a priori*, reste encore la possibilité de discuter. Pour participer à ce dialogue éthique, il suffit donc d'adhérer au principe de la discussion comme espace et méthode pour faire émerger la posture morale. Le philosophe allemand Habermas, théoricien de l'éthique de la discussion, substitue à l'impératif catégorique kantien de l'éthique déontologique le critère de la discussion : au dialogue intérieur de la raison il préfère un dialogue externe entre des individus rationnels en situation de liberté de parole. Cette discussion n'est pas une entrée informelle ni une addition de monologues : c'est une discussion argumentée, encadrée par des procédures, avec un début et une fin qui peut être provisoire, et dont le modèle sous-jacent est celui du droit. Par l'échange d'arguments, il s'agit de parvenir à une vérité qui n'est pas transcendante, mais plutôt obtenue de façon endogène. Cette école de pensée reconnaît que l'éthique n'est jamais purement personnelle, car l'individu appartient d'emblée à la sphère publique : face aux autres, l'individu est obligé de réfléchir à ce qu'il tient pour évident, de rationaliser son vécu par l'argumentation. Il évite la morale de conviction pour prendre au sérieux ses responsabilités de sujet moral. À défaut de dire ce qu'il faut faire ou ne pas faire, l'éthique interroge ici les modes d'argumentation par lesquels on débâche : ce qui convainc ou non, ce qui persuade ou non, sans prendre position sur les contenus mêmes.

La démocratisation du débat public permet de faire émerger une pluralité de points de vue qui, paradoxalement, débouche moins sur le chaos redouté par les acteurs de la technocratie que sur l'efficacité collective. Scott Page, professeur de sciences politiques à l'université du Michigan²⁹, soutient qu'un gouvernement des experts offre généralement moins de « diversité cognitive » qu'une démocratie directe. Des experts qui pensent tous de la même manière vont avoir tendance à converger rapidement vers la solution qui leur paraît la meilleure, alors que les membres d'un groupe cognitivement plus divers ont la possibilité

de se guider les uns les autres dans l'exploration d'autres possibilités. La diversité cognitive est plus importante que la compétence pour prendre une décision collective en matière d'éthique.

Mise en œuvre

Dans ce deuxième modèle de démocratie technique, la discussion s'organise concrètement sous la forme de conférences de citoyens, de tables rondes multipartiteurs, de forums hybrides, etc. La conférence de citoyens, par exemple, est à l'origine un dispositif qui rassemble un nombre restreint de citoyens (la plupart du temps entre quinze et vingt-cinq) pour débattre d'un sujet controversé dans le domaine des sciences et des technologies. Trouvant sa source dans les conférences médicales aux États-Unis progressivement ouvertes à des non-professionnels, la conférence de citoyens est véritablement née au Danemark dans les années 1980. Depuis, le dispositif a essaimé et un grand nombre de pays et d'institutions s'en sont emparés pour débattre de sujets très variés.

Comment s'organise concrètement une conférence de citoyens ? Elle commence par une partie de formation, grâce à l'intervention d'experts (qui ne sont pas toujours d'accord entre eux) qui tentent d'expliquer les aspects à la fois techniques, mais également juridiques ou économiques, d'une innovation technologique, d'un résultat scientifique, ou tout simplement de proposer un état de l'art d'une situation complexe. Il s'agit en général de week-ends de formation, la participation se faisant sur la base du volontariat, et les participants étant défrayés mais non rémunérés. Ensuite, les participants débattent entre eux, puis formulent des recommandations au gouvernement ou à l'organisme commanditaire, qui s'inscrivent parfois dans le cadre d'un débat plus vaste.

En France, la première conférence de citoyens a eu lieu en 1998 et portait sur les OGM, à la suite d'une décision controversée de 1997 d'autoriser certains mais transgéniques. Elle a été suivie par des dizaines d'autres conférences de citoyens. Une sélection de ces conférences est présentée dans le tableau ci-après, montrant la grande diversité des sujets abordés (techniques et non techniques), les différentes échelles (micro et macro) et la variété des structures organisatrices (selon les contextes, il s'agit soit de la structure à l'initiative de la consultation, soit d'une organisation mandatée).